

La rédaction du rapport de l'organe de révision

02 septembre 2022 (Lausanne, le matin)

Public visé

- Experts-comptables
- Experts fiduciaires
- Juristes
- Conseillers expérimentés
- Entrepreneurs
- Responsables financiers

Contenu

- Particularités, situations et événements ayant des impacts sur le texte du rapport de l'organe de révision
- Références aux Normes d'audit Suisses et recommandation d'audit
- Références au Manuel Suisse d'Audit ainsi qu'aux différents Q&A d'EXPERTsuisse ayant un impact sur l'établissement des rapports

Conditions-cadres

Des compétences de base dans le domaine financier sont requises

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les situations particulières dans lesquelles le réviseur doit être attentif et qui nécessitent une modification dans les rapports de l'organe de révision
- Vous saurez
- Comprendre, interpréter et rédiger les rapports de l'organe de révision selon les situations spéciales rencontrées dans la pratique

Responsable du séminaire

Philippe Tzaud, expert-comptable diplômé, spécialiste des PME

Conférenciers

Edouard Clergue, Expert-comptable diplômé, Fondé de pouvoir, FIDAG SA

Pierre-Alain Dévaud, Expert-comptable diplômé, Directeur,
PricewaterhouseCoopers, Lausanne

Philippe Tzaud, (voir ci-dessus)



Philippe Tzaud

Date

02.09.2022 le matin

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

CHF 410.- non-membre
CHF 360.- collaborateur spécialisé ou
expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.00–08.30	Café d'accueil	
08.30–09.15	Introduction et partie 1	Philippe Tzaud Pierre-Alain Dévaud
09.15–10.00	Partie 2	Philippe Tzaud Pierre-Alain Dévaud
10.00–10.30	Pause-café	
10.30–11.15	Partie 3	Philippe Tzaud Edouard Clergue
11.15–12.00	Partie 4	Philippe Tzaud Edouard Clergue

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.